

# Journal des traducteurs Translators' Journal

## Rubrique de langage

Jean-Paul Vinay

---

Volume 1, numéro 2, décembre 1955

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056475ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056475ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Vinay, J.-P. (1955). Rubrique de langage. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 1(2), 27–30. <https://doi.org/10.7202/1056475ar>

# Rubrique de langage

Jean-Paul VINAY



## I

### NÉOLOGISMES ET CRÉATION LEXICOLOGIQUE

En notre ère de progrès et d'internationalisme, le traducteur se heurte fréquemment à des problèmes lexicologiques posés par l'introduction de techniques nouvelles ou de régionalismes déroutants. Comment traduire ces nouveaux termes, puisque la langue apparemment n'y pourvoit pas et présente là de véritables **lacunes**? Nous voudrions examiner rapidement quelques solutions.

Remarquons d'abord que chaque langue possède, par rapport à une autre, des "lacunes" qui n'apparaissent qu'au moment de la traduction. Par exemple, le français ne possède pas d'unités lexicologiques simples pour dire **shallow** ou **to nod**; il lui faut dire: "peu profond" et "faire oui de la tête". On peut épiloguer longtemps sur la cause de ces lacunes, sur les traits culturels et psychologiques qu'elles sous-tendent. Mais n'oublions pas — c'est là le point essentiel — que ces lacunes ne sont qu'apparentes, puisque la langue se tire normalement d'affaire avec une périphrase, et qu'en tout état de cause, le

sujet parlant n'en a pas conscience tant qu'il ne devient pas traducteur! Je viens de recevoir une lettre d'Allemagne, où se trouvent imprimés les mots suivants: **Falls unbestellbar zurück an den Absender**. Or, l'idée de "l'impossibilité de trouver le destinataire" d'un message ne m'avait jamais frappé comme étant une unité, et pourtant l'allemand l'exprime en un seul mot: **Unbestellbarkeit**. Dire que le français présente ici une lacune n'aurait pas de sens; il découpe la réalité différemment et dira: "En cas d'absence, faire retour à l'expéditeur". C'est d'ailleurs ce qu'indique le tampon humide appliqué par la poste: **Als unbestellbar zurückgelegt**, c'est-à-dire: "Mis au rebut" et non: "Jeté par suite de l'impossibilité de trouver le destinataire!" Même remarque pour la formule anglaise: **If undelivered please return to**, etc.

Par conséquent, l'absence d'une unité lexicologique dans une langue n'entraîne pas forcément une lacune, au vrai sens du mot; mais elle peut obliger le traducteur à recourir à des traductions dites "obliques"; modulation, transposition, etc., qui donnent en effet l'illusion qu'il y a un trou dans le lexique. Ces "fausses lacunes" sont surtout une pierre d'achop-

pement pour les bilingues, — les vrais, c'est-à-dire ceux qui ont appris deux langues en même temps dans leur jeune âge, et partant n'en savent aucune à l'état adulte.

Autre chose est la **lacune technique** ou métalinguistique. Soit, par exemple, l'expression "polygone de sustentation"; s'il faut la traduire en esquimau, on aura forcément recours à un néologisme. Or, on condamne souvent les néologismes, parfois avec raison; il est certain que la création lexicologique est souvent une solution désespérée, lorsqu'aucun élément déjà présent dans la langue ne s'avère satisfaisant. Vouloir, par exemple, introduire en français le mot **facilités**, n.f. pl., pour traduire **facilities**, c'est aller vite en besogne; d'une part, en effet, les noms abstraits au pluriel choquent toujours en français (cf. les horribles **activités, développements** et autres **conditions**) lorsqu'il s'agit d'exprimer des concepts concrets; d'autre part, ces abstraits recouvrent en fait des réalités concrètes qui possèdent déjà un nom en français. Soit les **airport facilities at Dorval**; elles désignent des choses très concrètes: pistes d'envol, salles d'attente, hangars, etc. et c'est ainsi qu'il faut les traduire; les **harbour facilities** sont des installations portuaires, les **technical facilities**, des services techniques, des **mooring facilities** des installations de mouillage à un hydroaéroport, voire des corps morts, des coffres d'amarrage, etc. En somme, il s'agit là d'un manque d'explicitation de la part de l'anglais; devant ces fausses abstractions, le traducteur avisé se demandera: "De quoi s'agit-il?", et aboutira chaque fois à un terme précis.

C'est à propos des néologismes que l'on entend le plus de critiques. Et il faut bien constater qu'à cet égard les Français vont trop souvent au plus pressé, créent un néologisme à base de calque ou empruntent purement et simplement le terme étranger. Voici quelques calques dont on se passe-

rait bien: la **science fiction**; une **station service**; un **label commercial**; le néologisme fausse ici le sens même de la langue. Analysons **science fiction** en français; il n'existe aucune construction équivalente: pourrait-on dire "musique morceau" ou "cuisine recette"? Et il ne faut pas confondre ces cas avec celui de **timbre poste**, ou de **Police secours**; en effet, un timbre poste est un timbre **de la** poste; **Police secours** est la Police **qui offre des secours**, mais science fiction n'est pas la science de la fiction, mais bien une fiction scientifique. La preuve, c'est que Jules Verne, qui a inventé la Science fiction avant les Américains, appelait ses romans: **Aventures extraordinaires**: on appela ceux de H. G. Wells des **anticipations**. Mais aussi, lorsque Jules Verne écrivait, il ne traduisait pas, il **créait** ses formules; de même, lorsque Louis Lumière inventa le **cinéma en relief** et les **anaglyphes**, il créa des unités de lexique parfaitement en accord avec notre structure française: **cinérama** et **cinémascope** font donc double emploi; mais il se peut qu'ils s'imposent en français par la vitesse acquise et d'ailleurs leur forme est parfaitement acceptable. Disons donc que la **création** lexicologique, lorsqu'elle se fait dans le sens de la langue, est toujours préférable à l'emprunt et surtout au calque.

Nous nous heurtons cependant à une deuxième difficulté. En effet, si la langue emprunte, purement et simplement, tout le monde sera au moins d'accord sur le **sens** qu'il faut donner à l'emprunt. Dire **task force** ou **jerrikan** en français, c'est parfaitement clair, si vous savez ce à quoi ces deux mots font allusion. Mais, si l'on traduit **jerrikan** par **nourrice** (d'essence), ou **bidon de secours**, sur le modèle de: roue de secours, solutions bien préférables à l'emprunt, on ne peut être certain d'être compris sans ambiguïté. En l'absence de dictionnaires donnant cette traduction, en attendant que ces néologismes fassent leur

chemin jusqu'au Littré-Robert ou au Bélisle, l'usager peut rester dans l'incertitude. C'est sans doute ce qui fait reculer certains traducteurs, certains linguistes qui voudraient se retrancher derrière quelque autorité avant de s'aventurer sur ce terrain. Ici s'insère le curieux phénomène de l'**usage** et son cheminement souterrain. Comment s'imposent les mots nouveaux ? Comment rayonnent-ils, souterrainement ou au grand jour, avant d'apparaître revêtus de la consécration de l'usage ? Il est certainement plus facile de **constater** un mot nouveau, de le retrouver dans des dépouillements successifs, que d'en créer un. Ainsi, lorsque les Allemands eurent inventé les machines parlantes à ruban magnétique, les Américains qui en répandirent l'emploi leur donnèrent le nom de **tape** (ou : **wire recorder**). On voulut alors traduire ce terme, et vers 1911, M. Bruneau proposait d'adopter **enregistreur**. A priori, ce terme n'était pas mauvais, bien qu'il eût un léger conflit avec (caisse) **enregistreuse**; mais il s'est trouvé que, d'une part, les premiers appareils allemands s'étaient appelés **Magnetophon**, ce qui était une marque déposée (Registered Trade-Mark); d'autre part, que la caractéristique qui frappa le plus le public fut précisément l'utilisation d'un enregistrement **magnétique**. Ces deux courants étaient enfin renforcés par la tendance actuelle du français à exprimer une nouveauté par un trait caractéristique suivi d'un suffixe classificatif, cf. **omni-bus**, **auto-bus**, **trolley-bus**. Toutes ces causes, et bien d'autres encore sans doute, ont joué dans le cas de **magnétophone**, qui est maintenant consacré par l'usage. (cf. **téléphone**, **vari-phone**, **allo-phone**, et même **électrophone**, qui désigne le phonographe électronique, et qui semble avoir détrôné l'ancien **pick-up**).

On touche ici à un mécanisme profond de la langue. La langue, comme l'a très bien montré de Saussure, est une convention sociale arbitraire, que nous héritons en naissant, et qu'il

nous est pratiquement impossible de modifier volontairement. Seul, un corps constitué d'écrivains et de grammairiens pourraient peut-être imposer des néologismes ou les condamner; mais il est difficile de se soumettre à des Académies et même en France, les décrets de cette docte Assemblée n'ont pas force de loi. La création lexicologique ne suit donc pas des voies logiques. Si l'usage semble le seul critère acceptable, il faut parfois brusquer l'usage, et c'est là une des tâches les plus difficiles du traducteur. Seulement, il se peut que deux créations surgissent en même temps, de deux points du globe; on en sera quitte pour une mise au point<sup>1</sup>, à moins que l'on préfère laisser "courir sa chance" à chacun des néologismes candidats à la postérité. Citons des exemples : **Power steering** a donné lieu au moins à trois néologismes : (a) direction automatique; (b) direction hydraulique; (c) servo-volant. Il semblerait, du point de vue logique, qu'un composé avec **servo** — aurait plus de chances de survivre, cf. **servo-moteur**, **servo-frein**, **servo-compas**, etc. Ce n'est pas certain : le sort du mot consacré par l'usage dépendra en dernier ressort de l'autorité que lui confèrera tel ou tel texte particulièrement important dans le domaine de la mécanique automobile. Il en sera de même pour les néologismes suivants : **wrap-around windshield**, (pare-brise panoramique); **automation** (automatisation); **long playing record** (disque microsillon, disque longue durée); **fish stick** (croquette de poisson); **hamstick** (croquette de porc); **traveller's cheque** (chèque de voyage)

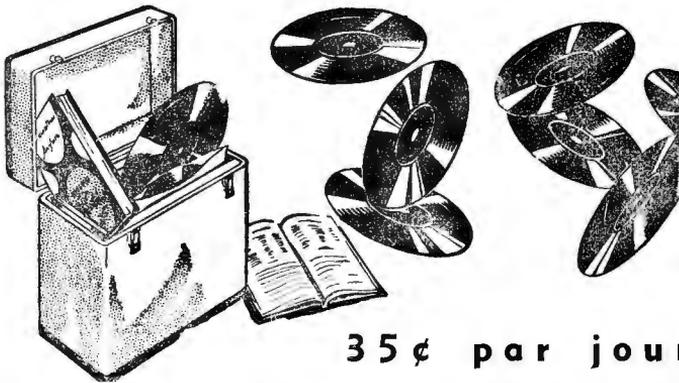
<sup>1</sup> Pour de bons exemples de ces "mises au point", on consultera notamment *La Classe de Français*, périodique consacré à l'enseignement du français (Paris, Librairie des Méridiens), et qui consacre de nombreuses pages à ces questions de néologismes, emprunts, etc., sous le titre général de "Tribunaux du Langage". *La Classe de Français* vient de publier un numéro spécial sur le français au Canada (Vol. 5, No 7).

**station wagon** (canadienne, si c'est d'un manteau qu'il s'agit; familiale, si c'est une automobile); **ferry-boat** (traversier, plutôt que l'emprunt disgracieux : ferryboat). — On notera pour ce dernier exemple que **-boat** a donné autrefois en français la terminaison **-bot** (cf. **packet boat**, paquebot) qui est parfaitement conforme à notre phonétisme; **blinkers**, (feux clignotants; feux

intermittents). Un dernier exemple intéressant : **ball-point pen**, (stylo à bille), se dit généralement en France un **bic**, d'après la marque de fabrique BIC. Reste à savoir si l'usage sera assez fort pour imposer **bic** dans les pays où cette marque ne se vend pas.

\* \* \*

## L'Avenir est aux Bilingues



**35¢ par jour**

vous permettra de devenir bilingue rapidement à l'aide de notre cours

**« ENTIÈREMENT SUR DISQUES »**

Le seul vrai moyen d'apprendre à **parler anglais couramment**

"Succès assuré"

**ÉDITIONS PATENAUDE, 7343, rue St-Denis, Montréal, Qué.**

.....  
 Veuillez me faire parvenir tous les renseignements, circulaires, etc., concernant votre cours de Conversation Anglaise à l'aide du gramophone.

Nom ..... Age .....

Adresse ..... Téléphone .....

Occupation .....

Avez-vous un gramophone ou pickup? .....